



VILLECHENEVE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 11 JANVIER 2007**

PRESENTS :

MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. GONNARD. MME CHIRAT. MM. VARILLON. DUMAS. LACAND. GRANJARD. JACQUEMOT. MMES. DUSSUYER. BERTHOLAT. M. NIEPCE.

ABSENTS :

MM. SARCEY. GUERIN

Secrétaire de séance : MME. CHIRAT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Après autorisation de Monsieur le Maire, Monsieur CHAMPION, directeur de l'Ecole Publique de Villechêneve prend la parole afin de faire part des besoins de l'Ecole pour les années futures notamment au niveau de la réhabilitation et répartition des locaux scolaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

1) Après avoir entendu lecture du compte-rendu de la commission bâtiment au sujet de l'aménagement des locaux scolaires :

- Approuve le devis estimatif établi par Monsieur CHOULET Sébastien, architecte, concernant la réhabilitation des locaux scolaires d'un montant de 147 985.52 euros honoraires du géomètre et de l'architecte compris et sollicite l'Etat pour le versement d'une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipement sur l'exercice 2007.

2) Décide d'allouer à l'école pour l'exercice 2007 une subvention de 35.06 euros par élèves.

3) Décide de verser aux organismes ci-dessous les subventions suivantes :

- Collège SAINT-ANDRE :	23 euros par élèves
- Maison Familiale de Saint-Laurent :	23 euros par élèves
- Maison Familiale de Montbrison :	23 euros par élèves
- Centre Léon Bérard :	77 euros
- ADAPEI :	30 euros
- Maison Familiale de BALAN	23 euros par élèves
- CFA les Mouliniers	23 euros par élèves
- CLIS saint-Martin-en-Haut	23 euros par élèves
- Centre social et Culturel	1.52 euros par jour et par enf
- Office Loisirs et Jeunesse	1.52 euros par jour et par enf

- 4) Décide de verser à l'animation péri-scolaire pour l'exercice 2007 pour son bon fonctionnement une subvention de 792 euros. La subvention 2007 a été réduite suite à la mise à disposition par la commune de Villechenève d'un agent le 01^{er} janvier 2007.
- 5) Approuve la convention établie par le Centre de Gestion du Rhône pour la mission assistance juridique dont le montant est fixé à 430 euros pour l'exercice 2007.
- 6) Propose de faire une candidature à la Communauté de Communes « Chamousset en Lyonnais » afin de recevoir une troupe Russe en juillet 2007 pour un concert dans l'Eglise.
- 7) Délibère au sujet de différentes questions diverses.

Fait à Villechenève , le 12 janvier 2007

Le Maire,

J.CRIBIER